

**COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION DE LA SECTION FRANÇAISE À LA RÉUNION DE LA  
COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE  
AU SIÈGE DES NATIONS UNIES, NEW YORK (ETATS-UNIS) DU 11 AU 13 AVRIL 2016**

La commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie s'est réunie sous la présidence de son Président, M. Jacques Legendre, Sénateur, Vice-président délégué de la section française, les 12 et 13 avril 2016 au siège des Nations Unies, à New York (Etats-Unis).

Quelques quarante-deux parlementaires, issus de vingt-deux sections, provenant des quatre régions de l'espace francophone (Afrique, Amérique, Asie-Pacifique, et Europe) ont participé à cette réunion. La section française y était représentée par M. Jacques Legendre ainsi que par M. René Dosière, Député, Vice-président de la section.



*M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU*



*S.E. M. Paul Robert Tiendrebeogo  
Représentant permanent de l'OIF auprès des Nations Unies*

*et M. Jacques Legendre, Président de la Commission politique de l'APF*

La commission a procédé à un tour de table au cours duquel chaque section a brièvement résumé l'actualité politique dans son pays. S'exprimant au nom de la section française, M. René Dosière a présenté les réponses apportées par les pouvoirs publics français à la menace terroriste, la réforme des collectivités territoriales qui a conduit à ramener de vingt-deux à treize le nombre des régions métropolitaines ; il s'est réjoui du succès qu'a constitué la COP21, dans la lutte contre le dérèglement climatique.

La commission a également entendu M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, ainsi que S.E. M. Stefan Lavrov, Ambassadeur de Bulgarie, et Président du Groupe des Ambassadeurs francophones.

La commission a également entendu le rapport présenté par M. Cheikh Diop Dionne, Député (Sénégal), rapporteur suppléant, sur les situations politiques dans l'espace francophone. A l'occasion

de la présentation de ce rapport et de la discussion qui l'a accompagnée, la commission a adopté à l'unanimité cinq déclarations :

- la déclaration sur la détérioration de la situation au Burundi maintient la mise sous observation à titre préventif du Burundi, en raison de la crise démocratique en cours et des violations graves et continues des droits de l'homme qui y ont été commises ;
- la déclaration sur la situation en Centrafrique maintient la suspension de la section centrafricaine et s'engage à réévaluer la situation à la fin de la procédure électorale en cours dès lors que celle-ci aura été reconnue comme régulière ;
- la déclaration sur la situation en Haïti a rappelé le soutien de l'APF au peuple haïtien et sa disponibilité à mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement du Parlement bicaméral haïtien dès lors que le processus électoral aura été conduit à son terme ;
- la déclaration sur la situation en République arabe syrienne a maintenu la suspension de la section syrienne ;
- enfin, une déclaration sur le terrorisme international a invité les Parlements membres de l'APF à coopérer en matière d'élaboration de lois et de contrôle parlementaire dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

La commission a ensuite entendu le rapport de M. André Drolet, Député (Québec), sur la lutte contre le radicalisme religieux et a procédé à un échange de vues sur la question du terrorisme dans l'espace francophone. Sur la proposition de M. Darrell Samson, Député (Canada), elle a décidé de consacrer un nouveau rapport aux réponses que les pouvoirs publics peuvent apporter au problème de la drogue. Sur la proposition de M. Jacques Legendre, Président, elle a décidé de consacrer un rapport à la question des migrations, dont les rapporteurs seraient issus de la section de la République démocratique du Congo et de la section française.

En marge des travaux de la commission, MM. Jacques Legendre et René Dosière ont rencontré M. Jean-Paul Laborde, Directeur exécutif du Comité de lutte contre le terrorisme de l'ONU, ainsi que M. Edmond Mulet, chef de cabinet de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies.

La prochaine réunion de la commission politique se tiendra à Antananarivo (Madagascar), le dimanche 4 juillet 2016, dans le cadre de 42<sup>e</sup> session plénière de l'APF.